

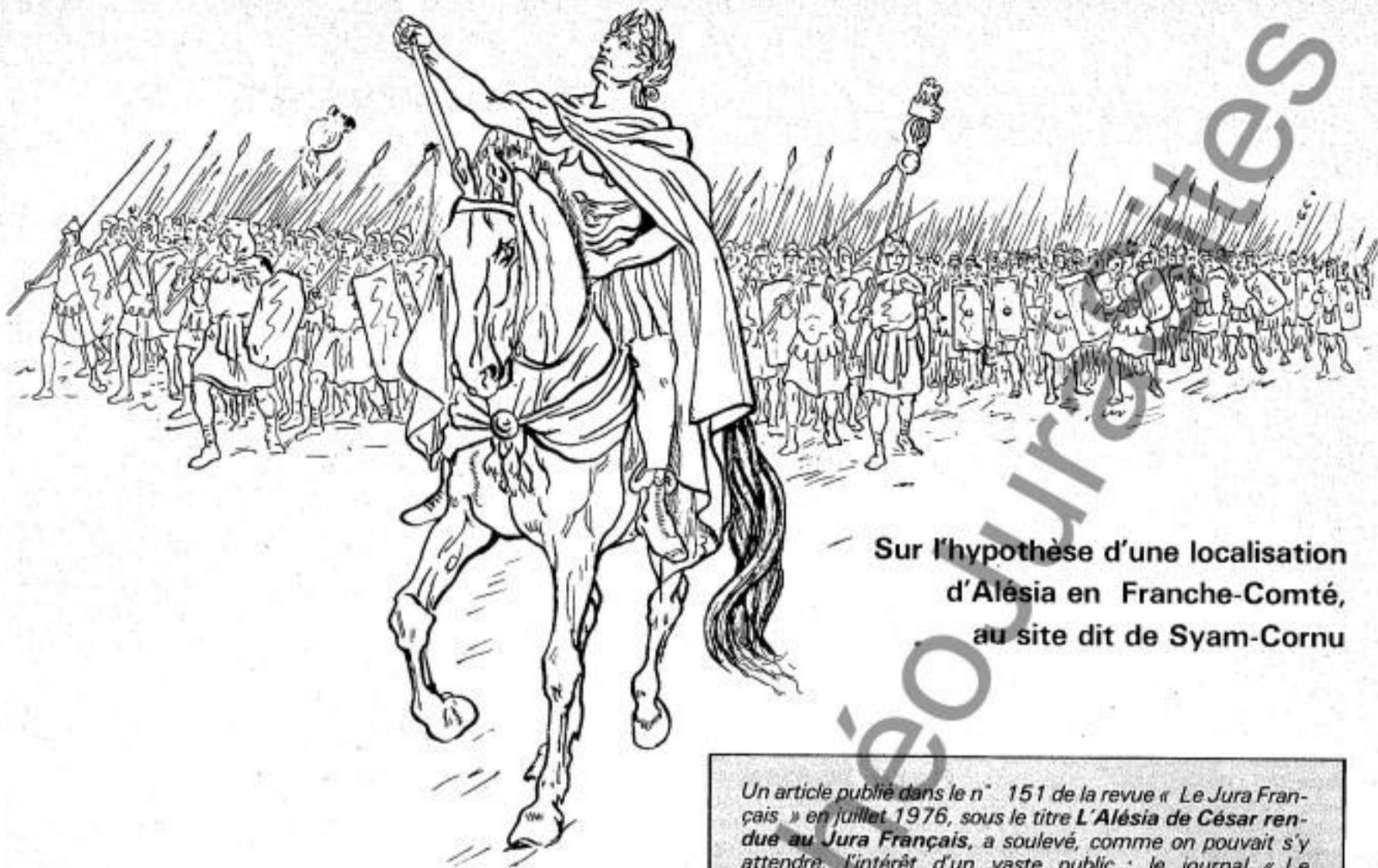
AGPM



A. Wautelle

ALESIA

**tous
en marche
vers l'objectif**



Sur l'hypothèse d'une localisation
d'Alésia en Franche-Comté,
au site dit de Syam-Cornu

Alésia

par André WARTELLE

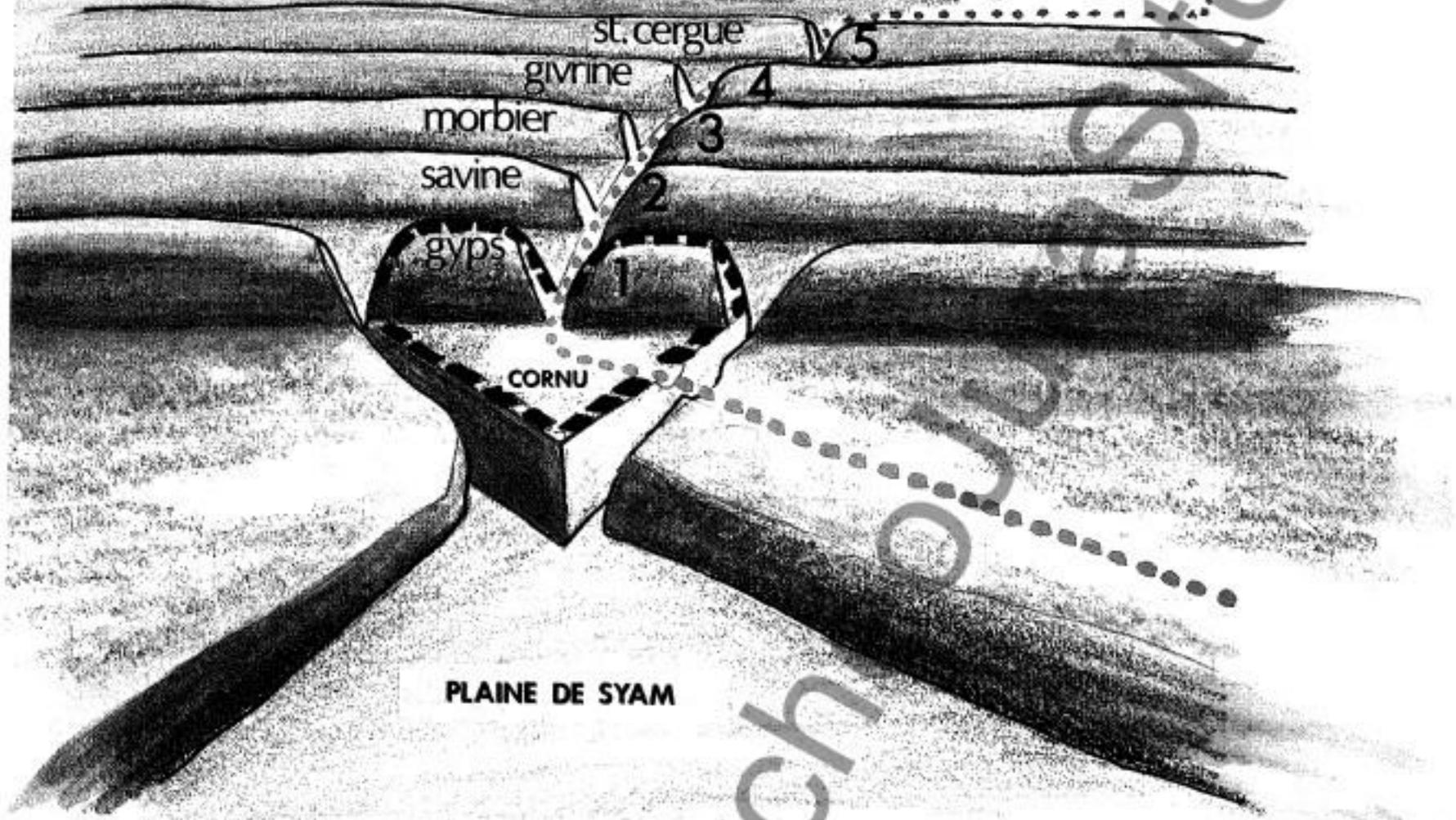
Un article publié dans le n° 151 de la revue « Le Jura Français » en juillet 1976, sous le titre *L'Alésia de César rendue au Jura Français*, a soulevé, comme on pouvait s'y attendre, l'intérêt d'un vaste public : le journal « Le Monde », sous la plume de M. Yves Florenne, s'en est fait l'écho, dans sa *Revue des revues*, d'abord le 28-29 novembre 1976, puis le 16-17 janvier 1977 ; cet article a même mérité d'être reproduit en décembre 1976, dans le n° 107 du *Bulletin d'information de l'Association Générale de Prévoyance Militaire* ; enfin, l'auteur a reçu un abondant courrier : le n° 153 du *Jura Français*, en janvier 1977, a publié une première série de réponses à des objections ; une deuxième série de réponses, trop longue pour pouvoir être publiée elle aussi, a été déposée au bureau de la revue, où elle est tenue à la disposition des lecteurs qui en font la demande. Le *Bulletin de l'A.G.P.M.* se propose d'en donner ici l'essentiel.

Il y a lieu de préciser que l'hypothèse de la localisation du siège d'Alésia au site dit de Syam-Cornu, sur le territoire des deux communes de Syam et de Chaux-des-Crotenay, a été proposée par l'archéologue André Berthier, Conservateur en chef aux Archives Nationales, à partir de l'année 1962, date à laquelle sa méthode de recherche connue sous le nom de **méthode du portrait-robot** lui a fait identifier ce site comme SEUL correspondant exactement à la description donnée par César de l'oppidum des Mandubiens et de ses environs, au livre VII des **Commentaires de la Guerre des Gaules**. Il faut bien voir que cette méthode est entièrement nouvelle : non seulement elle n'avait jamais été mise en œuvre, depuis plus de deux cents ans qu'on cherche le site d'Alésia en croyant parfois l'avoir trouvé, mais personne avant M. Berthier n'avait même eu l'idée qu'elle pût être utilisée dans cette recherche. D'ores et déjà cette méthode s'est révélée extrêmement féconde, puisque en dépit du silence et de l'obstruction systématique de la science officielle et universitaire, elle a permis de découvrir :

- 1) le seul site qui cadre, dans l'exactitude la plus rigoureuse, avec les précisions données par César ;
- 2) sur ce site, aux endroits où elles sont inévitables, les traces énormes des aggers en pierre, des bastions, des bases de tour, des fossés, etc., du blocus romain, dans les deux sens de la contrevallation et de la circonvallation ;
- 3) sur l'oppidum même (dont un augure de l'archéologie officielle a déclaré tout net à M. Berthier qu'il ne correspondait à rien de connu et que, **par conséquent**, il n'avait rien à y trouver), les traces d'une ville extrêmement ancienne, avec des murs et des monuments.

Maintenant que l'idée du portrait-robot est divulguée, elle paraît toute simple, toute banale : si les mots ont quelque valeur, il faut bien prendre garde qu'une idée très féconde, est exactement ce qu'en français on appelle une idée de génie, et c'est bien ce que certains esprits ne pardonneront jamais à M. Berthier.

Je répète que sa méthode est entièrement nouvelle : elle consiste à faire abstraction de toutes les hypothèses avancées jusque-là et à monter de toutes pièces un système de recherche jamais encore utilisé. C'est le contraire même d'une pétition de principe : c'est exactement une pétition de témoignage, celui de César. Les recherches antérieures s'étaient égarées sur de fausses pistes toponymiques : une vague ressemblance de nom de lieu a fait attribuer à Alésia le site d'Alise-Sainte-Reine, particulièrement difficile à soutenir, ou bien Alaise dans le Doubs, ou même Alès dans le Gard ! (On aurait même pu proposer Falaise, puisqu'après tout, il s'agit du même radical indo-européen, désignant toute espèce de « hauteur escarpée » !) De même, on a attribué le plateau de Mergogne à Gergovie, à cause du lieudit ancien Girgoa ; mais, depuis les travaux de M. Eychart, on sait maintenant ce que vaut cette localisation ! Au vrai, qu'y a-t-il de moins arbitraire que le portrait-robot, tel qu'il a été conçu, réalisé et utilisé par M. Berthier ? Car ce n'est pas une ressemblance approximative du site qu'exigeait la mise en œuvre de cette recherche (sinon, pourquoi avoir d'abord éliminé plus de trois cents sites ? même Alise-Sainte-Reine eût fait l'affaire !). c'est au contraire une ressemblance **totale** à laquelle il fallait s'arrêter, et c'est cette ressemblance **totale** qui a fixé l'hypothèse de la localisation d'Alésia à Syam et à Chaux-des-Crotenay : ce



site, encore une fois, est le SEUL qui corresponde à toutes les données de la description de César ; il n'y en a pas d'autre, de ce point de vue, qu'on puisse raisonnablement lui opposer.

L'ensemble des objections opposées au site de Syam-Cornu par les archéologues partisans du site de Salins dans le Jura se réduit à la cohérence de deux arguments principaux :

- 1) le combat de cavalerie, désigné habituellement sous le nom de combat préliminaire, a eu lieu à 15 kilomètres de la frontière lingono-séquan, c-à-d. à 15 kilomètres de la Saône ;
- 2) l'opposition de sens entre les mots *collis* et *mons* invite à interpréter ces deux mots de deux reliefs différents, l'un désignant le Fort-Saint-André, l'autre le Mont Poupet. Ce ne sont pas là de minces objections ; elles ne sont pas le fait d'esprits médiocres ; il faut les examiner avec méthode, et, si nous sommes conduits à les écarter – en rejetant par le fait même le site de Salins – efforçons-nous de dire pourquoi.

I Le combat de cavalerie, ou «combat préliminaire».

Quelle que soit l'hypothèse qu'on retienne pour la localisation d'Alésia, c'est en fonction de ce site qu'on est conduit à rechercher l'emplacement du combat de cavalerie : les indications topographiques données par César, très peu nombreuses pour le combat, très abondantes au contraire pour le site de l'oppidum, sont telles que la démarche inverse est exclue. Toutefois, les renseignements donnés par les *Commentaires* sont suffisants pour éliminer un certain nombre d'hypothèses, et en particulier, à mon avis, le déroulement du combat à 15 kilomètres de la Saône. Rappelons au passage que les partisans d'Alise-Sainte-Reine disposent d'une vingtaine de localisations différentes pour leur «combat préliminaire» : c'est dire que dans cette hypothèse, l'itinéraire des légions romaines est loin d'être assuré ! Les partisans de Salins ou de Syam n'ont pas, eux, de telles libertés : dans l'hypothèse de Salins, le combat a eu lieu à 15 kilomètres de la Saône ; dans l'hypothèse de Syam, il a eu lieu dans la plaine de Crotenay.

C'est bien le texte de César qui fait choisir cet emplacement (et comment faire autrement ?), mais il faut lire ce texte attentivement. On avait d'abord cru pouvoir, en fonction de l'oppidum

de Chaux-des-Crotenay, fixer ce combat près de Poligny, d'après une direction de marche idéale et théorique ; mais César parle d'une rivière (*fugientes usque ad flumen* : BG VII, 67, 5) : l'Ain qui ferme au sud la plaine de Crotenay et la montagne de Montsogeon correspondent avec une exactitude impressionnante aux éléments topographiques retenus par le Proconsul comme significatifs dans le déroulement du combat. Or, ce champ de bataille n'est pas très éloigné de l'oppidum de Cornu (douze kilomètres en ligne droite, soit une quinzaine de kilomètres d'étape), et l'on comprend que le lendemain (*altero die* : BG VII, 68, 2) César s'établisse devant Alésia. En revanche, les vingt-huit kilomètres qui séparent Poligny de Syam seraient une étape trop longue.

D'une façon plus radicale, la localisation et du combat préliminaire et de l'oppidum lui-même doit prendre en compte l'examen minutieux d'une phrase très discutée de César (BG VII, 66, 2) :

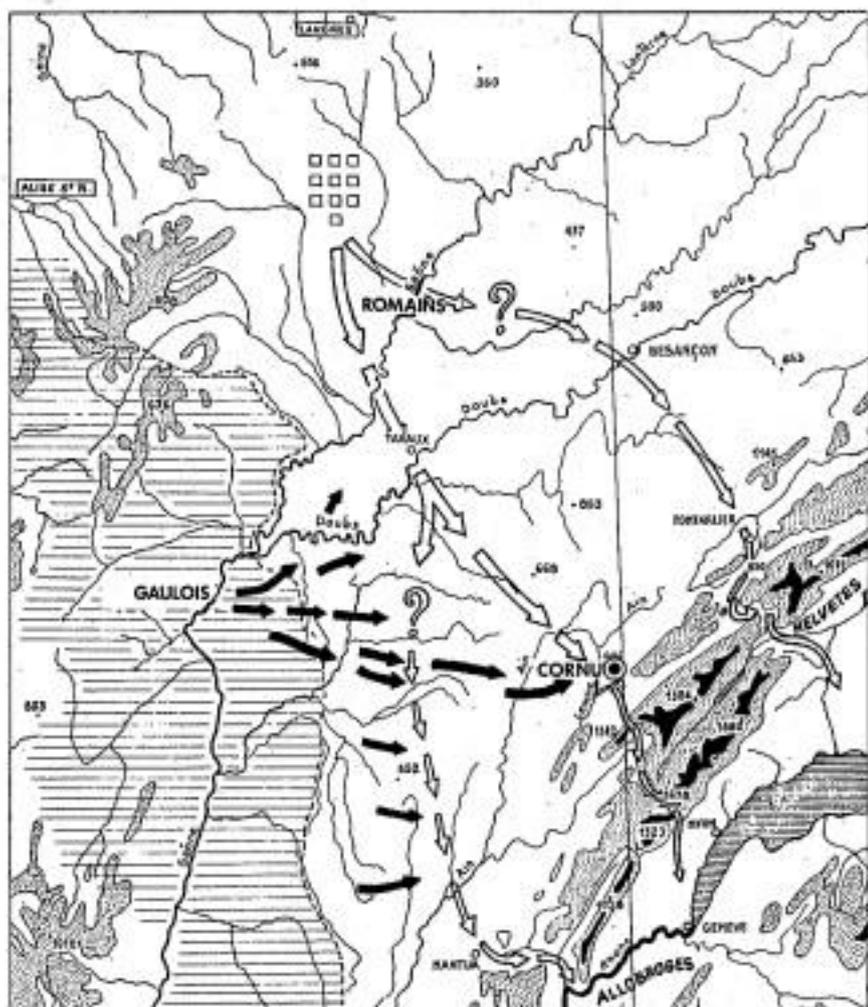
Magno horum coacto numero, cum Caesar in Sequanos per extremos Lingonum fines iter faceret, quo facilius subsidium Provinciae ferri posset, circiter milia passuum X ab Romanis trinis castris Vercingetorix consedit...

Au risque de tomber dans un certain pédantisme et de décourager quelques lecteurs, je donne ici la traduction de cette phrase telle que je la comprends, et je l'accompagne des raisons pour lesquelles il ne me paraît pas possible de mesurer les quinze kilomètres en question (dix mille pas) à partir de la Saône.

Traduction :

Une fois que, de ces troupes, fut réuni un corps nombreux, alors que César faisait route dans le pays des Séquanes en traversant les confins extrêmes du pays des Lingons, afin que par là secours fût plus facilement porté à la Province, Vercingetorix vint s'établir en trois camps à environ dix mille pas des Romains.

Je crois n'avoir esquivé aucune difficulté. Je n'ai même pas omis, au commencement de la phrase, un ablatif absolu très important que trop souvent les chercheurs d'Alésia laissent tomber dans leur discussion, on se demande bien pourquoi. Mais par déformation de philologue, et parce que cette position



d'un « ablatif absolu » en tête de phrase me paraît trahir un peu trop l'esprit de la langue française, en maintenant trop rigide-ment le cadre de l'expression latine, je ne résiste pas au plaisir de proposer, de cette traduction littérale un peu dure, une mise en œuvre plus coulante, sous la forme que voici :

Alors que César poursuivait sa progression dans le pays des Séquanes en traversant l'extrémité du pays Lingon, afin de pouvoir ainsi porter plus facilement secours à la Province, Vercingétorix, après avoir tiré de ces troupes un corps massif, vint établir trois camps à une distance d'environ dix mille pas des Romains.

Je ne suis d'ailleurs pas si attaché à cette traduction que je n'en adopte tout de suite une meilleure, à l'occasion. Cela est si vrai que, pour avoir soumis cette traduction à M. Berthier, je me suis attiré le reproche d'une trop grande liberté dans le déplacement des propositions, qui pourrait, croit-on, faire sursauter un latiniste pointilleux. Soit. Puisqu'il existe des latinistes pointilleux qui semblent ignorer que traduire, ce n'est pas donner une traduction littérale, mais faire passer dans les expressions normales d'une langue les expressions normales, mais différentes, d'une autre langue (la formule est de Saint Jérôme, patron des traducteurs), je me rends à leurs exigences étroites, et je souscris finalement à la traduction que voici :

Après avoir réuni un grand nombre de ces troupes, comme César retirait sur un itinéraire qui, par la traversée de la frontière des Lingons, le faisait passer sur le territoire des Séquanes, afin que par là il pût plus facilement porter secours à la Province, Vercingétorix vint établir trois camps à une distance d'environ dix mille pas des Romains.

Chose curieuse, cette phrase, si importante pour la localisation d'Alésia en Séquanie, est purement et simplement omise, dans un ouvrage récent consacré aux textes littéraires antiques concernant Alésia ! (1) Une omission si grave, dans un tel ouvrage, est-elle fortuite ? En tout cas, je dis que César poursuivait sa progression ou plutôt sa retraite dans le pays des Séquanes (il écrit *in Sequanos*) et non pas en direction du pays des Séquanes (il n'écrit pas *ad Sequanos*) ; il est vrai qu'il n'écrit pas non plus *in Sequanis*, mais il va de soi que le mouvement de l'armée, avec traversée d'un lieu (*per*) pour passer dans un autre (*in*), n'a pas à être limité à l'intérieur de la Séquanie ! Je dis que César traversait l'extrémité du pays Lingon, car il écrit *per extremos...* etc., et non pas *praeter extremos...* ; par conséquent, traduire « en suivant la frontière des

Lingons », c'est faire un grave contre-sens.

Il faut bien voir que l'armée de César n'est pas un point immatériel qu'on déplace et qu'on localise à volonté sur une carte : c'est un immense serpent disparate, d'une trentaine de kilomètres de long (2), au minimum, dont l'écoulement n'est pas homogène, ni ne peut l'être : il ne comporte pas seulement des troupes à pied et la cavalerie, mais un énorme train de bagages et d'armement, sans parler des services généraux et du ravitaillement. La traversée de la Saône, frontière entre les Lingons et les Séquanes, n'est pas en elle-même un événement qui mérite, aux yeux de César, d'être signalé en tant que tel : c'est le signe qu'elle n'a pas présenté de difficulté stratégique particulière. Le Proconsul a dû faire ce qu'aurait fait n'importe quel chef d'armée, grand ou petit : il a envoyé des reconnaissances, dans un rayon d'une trentaine de kilomètres ; il a trouvé le vide dans les environs de la rivière (car ce n'est pas sur ce terrain que Vercingétorix veut le surprendre) ; il a fait d'abord passer une, puis deux légions, qui s'établissent de l'autre côté de la Saône en « tête de pont » pour protéger le passage du gros de l'armée ; au fur et à mesure que les autres légions passent et poursuivent leur progression, les deux premières, qui étaient en avant-garde au début de cette opération de franchissement, se retrouvent en arrière-garde à la fin et ferment alors la marche.

Or, il n'est pas dit que Vercingétorix vient établir ses trois camps à dix mille pas (14, 810 kilomètres) de la frontière (a *finibus*), mais des Romains (*ad Romanis*). Comme il est probable que c'est le franchissement de la frontière lingono-séquane qui a révélé à Vercingétorix les intentions de César et son axe de marche (c'est une interprétation très plausible du *cum* accompagné du subjonctif de la phrase *cum Caesar... iter faceret*), c'est à ce moment que Vercingétorix, agissant sur renseignement, a fait lui-même mouvement pour venir occuper, sans se faire repérer, le terrain où il pouvait attendre l'arrivée de l'armée romaine : ainsi, quand les deux armées ont été au contact, les « Romains » étaient à bien plus de quinze kilomètres de la Saône.

Du reste, fixer les camps gaulois à quinze kilomètres de la frontière que l'armée romaine va traverser dans son mouvement de retraite, est, du point de vue militaire, inintelligible et vaguement « suicidaire » : c'est s'installer avant que le mouvement ne se produise ; c'est occuper un certain lieu en étant dans l'incertitude du point ou des points de franchissement de la frontière par l'ennemi ; c'est être dans l'incertitude de l'itinéraire que les Romains suivront en Séquanie à partir des points de franchissement ; c'est encore s'exposer, sur un terrain relativement peu accidenté, à se faire repérer sans difficulté par les reconnaissances romaines les plus élémentaires, au lieu d'utiliser, un peu en arrière, les possibilités de surprise offertes par la montagne. Vercingétorix veut attaquer la colonne en marche : il a intérêt à le faire en terrain plus accidenté que la plaine de la Saône ; mais il ne peut le faire ni avant d'avoir reçu un premier renseignement sur le franchissement effectif de la frontière par l'armée romaine pour pénétrer en Séquanie, ni avant d'avoir reçu un second renseignement précisant l'itinéraire sur lequel les Romains vont poursuivre leur progression. Comme tout chef d'armée, Vercingétorix ne peut échapper à la nécessité d'envisager diverses hypothèses sur les divers mouvements que peut amorcer l'armée ennemie. On ne doit donc pas penser que le corps de bataille de Vercingétorix (qu'il avait grossi de toutes « ces troupes » nouvelles, formées de soldats Arvernes et de cavaliers venus de toute la Gaule : BG VII, 66, 1) a été rassemblé aux abords immédiats de la frontière lingono-séquane. Il a au contraire été installé très en arrière pour échapper aux reconnaissances romaines et pouvoir occuper dans le plus grand secret un lieu d'embuscade : Vercingétorix ne s'est pas porté au-devant des Romains ; il les a laissés venir.

Enfin, rendons-nous bien compte que faire route dans un pays en franchissant une ligne de démarcation, c'est-à-dire en passant d'un pays à un autre, c'est une opération complexe, qui représente l'écoulement de longues colonnes en marche sur un itinéraire choisi dans un axe donné : la progression est lente, mais l'armée n'est jamais à la même place. Cela ne signifie pas que les diverses unités, considérées isolément, ne sont jamais arrêtées : au contraire, une telle marche ne peut se concevoir que faite « de point d'appui en point d'appui », et, de toute façon, il faut établir chaque soir un regroupement, pour chaque unité, dans un « camp » constitué en point de défense.

Quand Vercingétorix fixe ses trois camps à une quinzaine de kilomètres des Romains, ce n'est pas de l'armée en marche qu'il s'agit, mais d'un de ces campements provisoires, sinon, la distance de **dix mille pas** serait en variation perpétuelle.

II Les mots collis et mons

L'intelligence des mots latins **mons** et **collis** entre pour une part importante dans l'interprétation d'un grand nombre de textes de César, et en particulier dans son récit de la bataille d'Alésia. Or, traduire systématiquement **mons** par montagne (en songeant à l'Himalaya ou du moins au Mont-Blanc) et **collis** par colline (en songeant à des taupinières qui sont à peine plus que des replis de terrain, comme font par exemple les géographes qui parlent gentiment des «collines de la Saintonge»), ce serait une solution idéale, capable de satisfaire des esprits cartésiens. Toutefois, il resterait encore, en présence d'un paysage donné, à fixer l'altitude précise à partir de laquelle la colline cesse d'en être une pour devenir une montagne. Certes, César n'avait pas d'altimètre, mais il s'en passait fort bien : son langage n'est pas celui d'un géographe moderne, mais celui d'un chef militaire. Il est vrai que le même relief, vu de la plaine, paraîtra une haute montagne, qui, vu d'un point plus élevé, serait à peine tenu pour une colline. J'ai le sentiment que la distinction que nous faisons (ou croyons faire) quand, en français moderne, nous opposons une colline à une montagne, est loin d'être aussi nette en latin. Nous connaissons bien des reliefs que certains géographes appellent **collines**, tandis que d'autres les élèvent à la distinction de **monts** : c'est le cas du Mont Parnasse (2.457 m.) que les poètes appellent la Double Colline ; il est vrai que ce sont des poètes ; mais les géographes, qui ne le sont point, parlent, selon les cas, des monts du Périgord ou des collines du Périgord. Et que dire, à Paris, de notre Montparnasse local (35 m.), de Montmartre (130 m.), de Montsouris (78 m.), sans parler de la Montagne-Sainte-Genève (65 m.) ! En latin, je serais tenté de dire que la situation est pire encore ! Pourquoi les fameuses «collines» de Rome sont-elles appelées parfois des **montes** ? Ainsi le Mons Aventinus, le Mons Quirinalis, le Mons Vaticanus, etc. En français comme en latin, nous ne disposons guère que d'une dizaine de mots désignant des reliefs : quand on a énuméré mont, montagne, colline, crête, faite, sommet, mamelon, côte (auxquels correspondent en latin les mots **mons**, **collis**, **fastigium**, **jugum**, **clivus**), on a pour ainsi dire épuisé la liste : y ajouterait-on encore quelques échantillons, que nous serions toujours loin des possibilités d'une langue comme celle des Touaregs (un dialecte

berbère) qui a environ deux cents mots pour désigner des reliefs différents, comme elle en a plus de quatre-vingts pour désigner le seul chameau ! Précisons que **crista** et **costa** ne connaissent pas, en latin classique, le sens orographique que l'analogie leur a donné en français : César n'emploie guère, dans la **Guerre des Gaules**, que **collis** (51 fois en tout, dont 27 dans le seul livre VII, soit plus de la moitié), **mons** (41 fois en tout, dont 11 fois seulement dans le livre VII), **fastigium** (5 fois en tout, dont 3 dans le livre VII, aux ch. 69, 73 et 85 ; les deux autres emplois sont dans le livre VIII, écrit par son lieutenant Hirtius), **jugum** (18 fois en tout, dont 5 dans le livre VII), et **clivus** (une seule fois, en VII, 46).

Les différences ne sont pas telles entre **mons** et **collis** qu'elles puissent justifier l'emploi beaucoup plus fréquent de **collis** dans le livre VII, et l'on ne peut rien contre le fait que César emploie dans le même texte à la fois **mons** et **collis** pour désigner le même relief : c'est ce qu'il fait en VII, 83, § 2 et § 7. On retrouve chez Salluste, dans la description de la bataille du Muthul, l'utilisation, à propos du même relief, des mots **mons** et **collis** : voyez la **Guerre de Jugurtha**, ch. 48, § 3, où le mot **collis** sert à individualiser certaines parties du relief qui se détachent de la masse. Je ne vois pas comment on peut éviter de conclure à l'emploi des deux termes par César, sinon dans le même sens, du moins dans un sens voisin, avec une nuance particulière dans l'emploi de chacun d'eux. Je persiste à croire que, dans un relief de montagne, **mons** semble désigner plutôt la masse montagneuse, par opposition au terrain plus plat, tandis que **collis** semble marquer une individualité topographique, comme nous dirions une **côte**, si ce n'est un **point coté** particulier.

L'explication philologique de ce détail de sémantique est donnée dans un article de M. M. Baudot, Inspecteur général des Archives honoraire : je dois à Madame M. Mulon, Conservateur aux Archives Nationales, Directrice du Centre d'Onomastique, la communication de cette étude, publiée dans le **Xème Congrès international de Sciences Onomastiques, Vienne (Austria), 8-13. IX. 1969, tome I, et intitulée **Concordances et particularismes dans l'onymie de l'Europe occidentale et centrale****. A la p. 3, l'auteur écrit : «La montagne, dans la majesté de ses formes, dans l'ampleur de son relief, dans ce qu'elle a d'inaccessible dans sa hauteur s'élevant en plein ciel, a revêtu dès les temps bibliques, et sans doute bien auparavant, un caractère métaphysique». Plus loin, p. 6, on lit : «La notion de soulèvement du sol, correspondant à la réalité géologique, se présente tout naturellement lorsqu'il s'agit de nommer ces élévations de terre qui peuvent n'avoir qu'une très faible ampleur. Parmi les étymons auxquels on attribue une idée de saillie, d'amoncellement, de relief, ***men-t-** a connu une





— Vercingétorix au camp de César.

large diffusion européenne. Il est à l'origine du latin **mons**, du français **mont**, de l'italien et de l'espagnol **monte**, de l'anglais **mount**, de l'ancien breton **monid**, du gallois **mynnyd**, du gaélique **monath**, du breton moderne **menez**.

On voit ainsi pourquoi le mot **mons** peut s'appliquer à des hauteurs relativement modestes ; de fait, la notion d'élévation plus ou moins grande s'exprime normalement en latin par un adjectif : (**mons**) **altus**, **editus**, **summus**, etc. On comprend dès lors que la notion d'individualité d'un relief qui se détache en formant une unité puisse s'exprimer par le mot **collis**, et l'on voit pourquoi il faut éviter de durcir, dans une traduction, une opposition que les mots **collis** et **mons** ne comportent pas.

En versant ces remarques au dossier de la nouvelle querelle d'Alésia, je souhaite seulement proposer quelques éléments de réflexion. Le débat est public et je n'ai aucune prétention à détenir la vérité : heureux seulement si, en donnant mon opinion, fût-ce avec quelque fermeté, je l'ai, si peu que ce soit, servie. La recherche est toujours longue, méticuleuse ; il y faut une patience dont je ne me flatte pas de donner l'exemple, et une objectivité que je m'efforce d'atteindre. En archéologie, comme en tout autre domaine du savoir, la vérité n'est pas affaire de préférence, ni de tradition. Si, dans cette affaire, j'avais écouté mes préférences, elles m'auraient orienté ailleurs ; mais plus je réfléchis à la démarche de M. Berthier, plus je me convaincs du bien-fondé de son hypothèse, parce que le nombre des indices qui viennent la corroborer se fait chaque année de plus en plus grand. Les faits existent, aussi résistants que savent l'être des faits : quelques refus apeurés et quelques négations pseudo-scientifiques ne les feront pas rentrer

dans le néant. Qu'on nous permette donc de poursuivre le travail, car c'est d'une affaire nationale qu'il s'agit (3) ; qu'on nous applique, au lieu de l'obstruction administrative, toute la rigueur des moyens d'investigation scientifique ; qu'on laisse la vérité se dégager des faits ; que soit enfin donnée la preuve qu'on ne confond pas la défense de quelques douteux privilèges avec le service de la science.

7 mars 1977

Abbé André WARTELLE

Notes.

1. — Voir *Alésia, textes littéraires antiques* (ouvrage collectif, publié par J. Le Gall et E. de Saint-Denis) : Paris, Les Belles-Lettres, 1973, 177 p.
2. — Le lecteur qui sursauterait devant l'ampleur de ce kilométrage donnerait à penser qu'il n'a jamais pris part à aucune espèce de manœuvre militaire... Entre mille exemples, on peut proposer ces indications de P. François, dans son étude *La Victoire de 1918 en Orient*, publiée dans la *Revue Historique de l'Armée*, 1969, N. 2 : p. 65 : «A gauche, les 90.000 hommes du Général Fleck retraitent avec un moral intact... La colonne s'étire vers le Nord au long de plus de 80 km de route et de voie ferrée» ; p. 67 : «Pendant trois jours les Bulgares défilent devant le Général Tranié en jetant leurs armes. Plus de 77.000 hommes, 1.500 officiers, 3 généraux, prennent le chemin de la captivité ; 30.000 animaux, 400 canons...» Ces faits et ces chiffres sont repris dans l'ouvrage des colonels Yves Jouin et Pierre François, *Uskub, c'est loin... Balkans 1918* : Paris, éd. Lavauzelle, 1976.
3. — Tel est l'avis de M. Yves Florence, rédacteur de la «Revue des revues» du journal «Le Monde» : voir le numéro de ce journal daté des 16-17 janvier 1977, p. 15.